

RÈGLES DE CHEMINEMENT

MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE

ÉSG / UQAM

Tous les étudiants sont invités à visiter le lien intitulé :
<https://etudier.uqam.ca/info-etudes>

Sommaire du document

1. Informations administratives et liens utiles

- 1.1. Rendez-vous et information
- 1.2. Adresse électronique *courrier.uqam.ca* et coordonnées (adresse, téléphone)
- 1.3. Bureau de travail
- 1.4. Inscription et frais de scolarité
- 1.5. Cours de révision
- 1.6. Monitorat
- 1.7. Marché de l'emploi
- 1.8. Autres liens utiles

2. Scolarité du programme et rédaction du mémoire

- 2.1. Description de la scolarité du programme
- 2.2. Séminaire de recherche (ECO7020)
- 2.3. Choix de la direction d'un sujet de recherche et approbation éthique
- 2.4. Rédaction du mémoire
- 2.5. Prolongations

3. Conditions du maintien dans le programme

4. Présence aux séminaires départementaux et aux séminaires internes

5. Financement

6. Dépôt du mémoire

7. Informations générales

1. Informations administratives et liens utiles

1.1. Rendez-vous et information

Il est primordial de communiquer avec l'agente de gestion aux études dès qu'un problème apparaît, afin de trouver au plus vite un moyen d'y remédier.

Pour discuter avec le directeur des programmes, vous devez prendre rendez-vous - par courriel boisselle.martine@uqam.ca.

Le secrétariat des programmes d'études avancées en économie est situé au local DS-5450. Des rencontres en présentiel seront possibles. Il est toutefois recommandé de prendre rendez-vous par courriel. Les heures d'ouverture sont les suivantes : du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h 15 à 16 h 00.

1.2. Adresse électronique *courrier.uqam.ca* et coordonnées (adresse, téléphone)

Dès que votre première inscription est validée par l'agente de gestion aux études, il est très important d'activer votre adresse électronique de l'UQAM. Cette adresse doit obligatoirement être utilisée pour tous les messages reliés à vos études.
nom.prénom@courrier.uqam.ca

Pour toutes questions, vous adresser à :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services-offerts/courriel-etudiant/>

Lorsque vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, vous devez apporter la modification sur votre portail étudiant, et en informer le secrétariat des études avancées en économie (l'information n'est pas transmise automatiquement).
<https://etudier.uqam.ca/etudiants-actuels>, *Coordonnées personnelles*.

1.3. Bureau de travail

Le Département des sciences économiques dispose de quelques bureaux de travail pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles. Ils sont prévus pour l'étude ou pour le travail individuel. Le Département se réserve le droit de retirer un bureau à toute personne qui ne l'utilise pas de façon régulière et respectueuse. Merci de respecter les règles de bon sens, de bonne conduite, de respect d'autrui, mais aussi d'hygiène du local et personnelle. Pour inscrire votre nom sur la liste d'attente, communiquer avec l'agente de gestion aux études.

1.4. Inscription et frais de scolarité

Tous les étudiants admis doivent obligatoirement s'inscrire à chacun des trimestres, pendant toute la durée du programme et payer les frais reliés à l'inscription. Les informations sur les droits de scolarité et autres frais sont disponibles à l'adresse :
<https://comptesetudiants.uqam.ca/ressources/droits-de-scolarite-et-autres-frais/>

Veillez noter que l'Université prélève des frais supplémentaires de 52 \$ pour tout retard à l'inscription. Il est donc important de respecter les dates d'échéance fixées. Un défaut d'inscription mène à l'exclusion du programme.

À compter de la deuxième inscription, les étudiants doivent s'inscrire en ligne en respectant les dates prévues par l'Université. Un défaut d'inscription mène à l'exclusion du programme. Toutes les modifications d'inscription doivent être validées par l'agente de gestion aux études.

1.5. Cours de révision

À la fin du mois d'août, des cours de révision de mathématique (optimisation, algèbre linéaire, systèmes dynamiques, etc.), de statistiques (distributions de probabilité, inférence statistique et tests d'hypothèse, etc.) et de préparation aux logiciels utilisés en cours (MATLAB, R, LaTeX et STATA) sont offerts gratuitement par le Département des sciences économiques.

Documents pour MATLAB, pour R et pour LATEX :

https://stephanesurprenant.weebly.com/tutorials_and_teaching.html

Ces cours, d'une durée de 12 heures chacun, sont fortement conseillés à tous les nouveaux étudiants de maîtrise et de doctorat.

1.6. Monitorat

Des périodes de monitorat sont prévues. Les heures et locaux sont transmis aux étudiants en début de trimestre. Les auxiliaires embauchés seront présents pour répondre aux questions des étudiants de propédeutique et de première année de maîtrise. Ces séances de monitorat sont gratuites. N'hésitez pas à consulter les personnes-ressources.

1.7. Marché de l'emploi

Les étudiants en dernière année de programme et dont le mémoire est sur le point d'être déposé peuvent poser leur candidature à différents organismes public ou privé (Ministères provinciaux et fédéraux, Banque du Canada, organismes privés ...) Des rencontres annuelles pour le recrutement universitaire ont généralement lieu à l'automne. Il est à noter que certains employeurs pourront demander d'avoir suivi certains cours du programme comme préalable. Il faut donc s'intéresser à ces critères assez tôt dans votre cheminement.

1.8. Autres liens utiles

Les activités du Département des sciences économiques ainsi que les dates de séminaires sont disponibles sur le site <http://economie.esq.uqam.ca>.

Nous vous conseillons de naviguer sur tous les onglets pour y trouver des informations, comme par exemple : LaTeX, les règles de mise en forme d'un mémoire, des informations sur le marché de l'emploi :

<https://economie.esq.uqam.ca/vie-etudiante/>

Pour toutes informations sur l'Association Étudiante des Cycles Supérieurs en Économique (AECSE) :

<https://economie.esq.uqam.ca/vie-etudiante/> – Associations étudiants modulaires

2. Scolarité du programme et rédaction du mémoire

2.1. Description de la scolarité du programme

Le programme de maîtrise est composé de sept cours (21 crédits) et d'un mémoire (24 crédits) pour un total de 45 crédits. La durée normale du programme est de 2 ans à temps complet et de 4 ans à temps partiel. Les prolongations éventuelles ne sont pas automatiques. Elles doivent être autorisées par la direction de recherche et la direction de programme.

La moyenne requise pour demeurer dans le programme est de 2.7/4.3, après avoir suivi le tiers des crédits de la scolarité de son programme, sans que ce nombre soit inférieur à neuf crédits. Une moyenne inférieure mène à des exigences particulières ou à l'exclusion du programme. Une moyenne cumulative d'au moins 3.7/4.3 est un atout important pour les différents concours de bourses.

Pendant la scolarité du programme, un étudiant à temps complet doit s'inscrire à trois cours par trimestre. Tous les cours de la scolarité devraient être suivis dès la première année du programme. Un étudiant qui souhaite s'inscrire à moins de trois cours pourrait passer à temps partiel.

Tous les cours du programme ne sont offerts qu'une seule fois par année. Les étudiants à temps partiel doivent s'inscrire aux cours obligatoires au début de leur programme.

Les cours à option suivants sont offerts également aux étudiants de maîtrise :

- ECO 9240, Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique,
- ECO 930A, Économie de la santé,
- ECO 930B, Dynamique du marché du travail,
- ECO 930J, Données massives et apprentissage automatique avec applications en économie

Le programme de maîtrise en économie ne comprend pas de stage crédité.

Inscription (*Cours de la scolarité – 21 crédits*)

CHEMINEMENT TYPIQUE à temps complet (programme # 3424)

- **Début au trimestre d'automne*** :

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : ECO 7020

- **Début au trimestre d'hiver*** :

SCÉNARIO A :

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : ECO 7020

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

SCÉNARIO B :

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : Activité de recherche

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

HIVER : Activité de recherche

ÉTÉ : ECO 7020

* À la fin de la scolarité, l'étudiant s'inscrira en Rédaction de mémoire jusqu'au dépôt du mémoire.

CHEMINEMENT TYPIQUE à temps complet (programme # 3524)

- **Début au trimestre d'automne*** :

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option de la concentration

HIVER : ECO 7011, ECO 8066 et un cours à option de la concentration

ÉTÉ : ECO 7020

- **Début au trimestre d'hiver*** :

SCÉNARIO A :

HIVER : ECO 7011, ECO 8066 et un cours à option de la concentration

ÉTÉ : ECO 7020

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option de la concentration

SCÉNARIO B :

HIVER : ECO 7011, ECO 8066 et un cours à option de la concentration

ÉTÉ : Activité de recherche

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option de la concentration

HIVER : Activité de recherche

ÉTÉ : ECO 7020

* À la fin de la scolarité, l'étudiant s'inscrira en Rédaction de mémoire jusqu'au dépôt du mémoire.

2.2. Séminaires de recherche (ECO 7020)

Avant la première séance du cours, tous les étudiants doivent avoir choisi un sujet et une direction de recherche. Ce cours est offert seulement en été – (début mai à mi-août).

Pour assurer un suivi adéquat du progrès du travail de recherche par la direction de recherche, l'étudiant doit soumettre ses textes à sa direction de recherche suffisamment tôt pour lui permettre de les lire et de donner ses commentaires.

2.3. Choix de la direction et d'un sujet de recherche et approbation éthique

L'étudiant admis dans un programme de maîtrise doit choisir un directeur et un sujet de recherche, au plus tard au début de la deuxième année du programme. Il complète le formulaire « Approbation d'un travail de recherche de cycles supérieurs », et le retourne à l'agente de gestion aux études. Tout changement de direction ou de sujet de recherche est soumis à la même procédure. Un étudiant admis dans le programme # 3524 (concentration en économie financière) doit rédiger un mémoire dont le sujet est en économie financière.

Pour les demandes d'approbation éthique, vous devez communiquer avec :

cerpe-pluri@ugam.ca

<https://cerpe.ugam.ca/les-comites/cerpe-plurifacultaire/>

2.4. Rédaction du mémoire

La rédaction du mémoire commence dès le premier trimestre et non à la fin de la scolarité. L'étudiant ne s'inscrita toutefois en rédaction de mémoire qu'une fois les sept cours de la scolarité du programme terminés.

2.5. Prolongation

Les prolongations ne sont pas automatiques. Elles sont exceptionnelles et doivent être autorisées par la direction de recherche de l'étudiant et la direction du programme. La demande de prolongation doit normalement être soumise un mois avant la fin du dernier trimestre marquant l'atteinte du délai maximal de la durée des études. Une prolongation entraîne automatiquement la fin de tout financement par le Département ou par le concours de bourses.

3. Conditions du maintien dans le programme

Il existe des conditions très strictes pour rester dans le programme de maîtrise. Il faut obligatoirement maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2.7/4.3 et cela dès la première session de la première année. Un étudiant dont la moyenne devient inférieure à 2.7 est exclu du programme. Deux échecs pendant la période de scolarité entraînent automatiquement l'exclusion du programme.

4. Présence aux séminaires départementaux et aux séminaires internes

Les séminaires de recherche font partie intégrante de la vie d'un département. Ils sont, pour un chercheur, un moyen de prendre connaissance de nouvelles recherches dans leur champ respectif, de rencontrer des personnes avec lesquelles ils sont susceptibles de collaborer dans le futur et d'acquérir de nouvelles connaissances dans d'autres champs de recherche qui pourraient les intéresser. Pour un département, les séminaires sont aussi une vitrine sur le monde académique et un moyen de se faire connaître. La présence des étudiants à ces séminaires démontre l'intérêt qu'ils portent à leurs études et indique aux invités l'importance accordée à la recherche. Ces facteurs augmentent de facto la réputation du programme. Bref, les étudiants de maîtrise sont fortement encouragés à assister aux séminaires.

Il existe une série de séminaires internes qui se déroulent les mercredis de 12 h 45 à 13 h 45 dans lesquels les professeurs présentent leurs travaux en cours. Il s'agit d'un excellent moyen de connaître les intérêts de recherche des professeurs afin de choisir un directeur. La liste des séminaires est disponible ici : <https://economie.esq.uqam.ca/activites/seminaires-departementaux-internes/>.

5. Financement

Les étudiants étrangers admis et inscrits dans un programme de deuxième cycle et rencontrant les conditions d'admissibilité bénéficient d'une bourse d'études permettant de soustraire une partie des droits majorés de la facturation : <https://bourses.uqam.ca/nouvelles/programme-de-bourses-detudes-pour-les-etudiants-etrangers-de-2e-cycle-soumis-aux-droits-majores/>

Différents concours de bourses sont offerts : ESG2, CRSH, FRQSC, CIQSS, Fondation UQAM, bourses exemptions majorés ... Afin de conserver ses droits à l'obtention d'une bourse offerte par l'ESG ou bien par le Département, il est indispensable de conserver une moyenne cumulative supérieure à 3.2/4.3, et cela dès la fin de la première session.

Les étudiants qui obtiennent une bourse d'exemption de frais majorés n'ont pas à payer les frais de scolarité majorés inscrits sur leur facture étudiante. Comme la bourse sera versée seulement après la date d'abandon (10 novembre), les étudiants doivent déduire le montant des frais majorés et payer la différence en respectant les dates fixées par l'Université.

Pour toutes questions relatives aux programmes de bourses, communiquer au Vice-décanat à la recherche : bourses-esq@uqam.ca

Il relève de la responsabilité de l'étudiant de préparer son dossier de candidature et de le déposer dans les dates prévues. Pour vous aider dans cette préparation, vous référer au site de l'ESG : <https://esq.uqam.ca/larecherche/financez-vos-etudes/>

Les étudiants peuvent également offrir leurs services au Département des sciences économiques comme auxiliaire d'enseignement pour de la correction, démonstration et surveillance d'examens. Pour les postes de correction et de démonstration, il est obligatoire de poser sa candidature en ligne suite aux courriels envoyés en début de session. Pour la surveillance d'examens, vous devez compléter le formulaire *AUXILIAIRE D'ENSEIGNEMENT – surveillances* et le rapporter au secrétariat.

6. Dépôt du mémoire

Bien qu'il n'y ait pas de normes concernant le nombre de pages d'un mémoire, nous suggérons que le document final (annexes comprises) ne devrait pas dépasser une centaine de pages. Le document doit également respecter le Guide de présentation des mémoires et des thèses disponibles sur le site du Département tant pour la présentation que pour la qualité du français. Le mémoire doit être rédigé avec le logiciel LaTeX. :

<https://economie.esq.uqam.ca/vie-etudiante/>

(vie étudiante – ressources pour les étudiants)

Il est nécessaire d'avoir obtenu l'autorisation de la direction de recherche pour le dépôt du mémoire. L'étudiant doit lui remettre une copie pour relecture avant le dépôt officiel (prévoir un minimum de deux à trois semaines). La direction de recherche pourra ensuite soit autoriser le dépôt ou demander à l'étudiant de faire d'autres corrections ce qui l'obligera peut-être à se réinscrire et, si nécessaire, demander une prolongation.

7. Informations générales

En cas de difficultés ou de problèmes de tout ordre, n'attendez pas !
Communiquez avec l'agente de gestion aux études rapidement. Et si nécessaire, elle vous mettra en communication avec le directeur des programmes.

Merci de votre compréhension, notamment concernant les délais de réponses.

Pour rester informé sur l'état de la situation à l'UQAM en lien avec le coronavirus (COVID-19), nous vous invitons à consulter régulièrement :

<https://covid.uqam.ca/>

Pour toutes questions au sujet des documents d'immigration, vous devez contacter Yannick RICHER du Service d'accueil et intégration :

richer.yannick@uqam.ca

Note au lecteur : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Directeur des programmes :
Agente de gestion aux études :

Dalibor STEVANOVIC
Martine BOISSELLE

